

Le murier à Lausanne

Autor(en): **C.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 49

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Éclaz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 8 décembre 1917 : — Nos journaux. — Chansons de chez nous (R. V.). — Le murier à Lausanne (G. P.). — Autres temps. — Pour les dames. — Lo novient et lo sordiau (*L'écoula*). — A propos de la « Tourne qui langue. — Boutades.

NOS JOURNAUX

Le moment approche où les abonnés vont se demander s'ils lâcheront ou non leur journal. A ce propos, on nous permettra de reproduire ce que disait de la presse M. le Dr Châtelain, l'écrivain neuchâtelois, au banquet offert par la *Gazette de Lausanne*, le 1^{er} février 1898, à l'occasion de son jubilé centenaire :

« On dit que la presse est, de nos jours, le cinquième pouvoir de l'Etat. Cela est-il bien certain, et ne serait-il pas plus exact de dire qu'elle en est le premier ? Son développement est prodigieux ; les journaux poussent comme des champignons après une chaude pluie de juin, et nous sommes si impatients de ce qui se passe dans le monde, que chaque jour nous allons, dès l'aube, aussitôt que nous le permet l'heure centrale, acheter pour deux sous, au kiosque voisin, les toutes dernières nouvelles.

« Cette surabondance de journaux est-elle un bien ou un mal ? Je ne le sais pas ; mais je crains fort que cette insatiable avidité d'apprendre sans cesse du nouveau ne soit, pour sa part, tout à la fois cause et symptôme de l'effroyable surmenage intellectuel de notre époque.

Ah ! si tous les champignons étaient comestibles ! Si tout ce qui s'écrit était honnête, sérieux, juste, bien pensé ! Si la lecture des journaux quotidiens nous laissait toujours du calme au cœur et de la joie dans l'esprit, certes, alors, on n'en saurait trop lire ! Mais combien souvent, au contraire, ne jetons-nous pas la feuille, écoeürés, nous demandant tout bas, avec angoisse, si vraiment la liberté de la presse est un bienfait et si on a eu raison d'élever une statue à Gutenberg ?

« Dans ma jeunesse, un vieil oncle qui me voulait du bien me disait : « Toute ta vie, mon ami, crains Dieu et garde-toi des journalistes ! » Et pendant longtemps ce conseil m'a semblé bon à suivre ; mais aujourd'hui que les journalistes m'ont ouvert leurs colonnes et me convient à leurs festins, j'ai fait l'expérience qu'il est avec la presse des accommodements... Je confesse mon erreur en me frappant la poitrine et je reconnais qu'un journaliste honnête homme peut, mieux que personne, jeter à pleines mains autour de lui les fertiles semences du beau et du bien.

« Et de ces gens-là, nous en avons beaucoup en Suisse. Nous ne connaissons — Dieu en soit loué — ni la plume qui se vend, ni celle qui, prenant l'égout pour l'encrier, écrit avec la fange qu'elle y puise... Nos polémiques sont vives, passionnées, acerbes parfois, méchantes trop souvent, mais nous ne voyons pas, que je sache, un journaliste s'abaisser, pour de l'ar-

gent, à recommander une affaire qu'il sait véreuse, à calomnier sciemment, à soutenir une opinion qui n'est pas la sienne. Et nos journaux, quelles que soient d'ailleurs leurs tendances politiques et sociales, peuvent se lire en famille. Cela est bien, et c'est à cette condition que nous resterons dignes de la liberté et de nos institutions démocratiques.

« Est-ce à dire que notre presse soit parfaite ? Personne ne voudra le prétendre. Nous avons encore des progrès à faire. Permettez-moi d'en indiquer un ou deux en passant.

« Et, avant tout, est-il bien indispensable, à la colonne des faits divers, de donner tant de noms propres ? Une jeune fille sortant déshonorée de chez un médecin infâme va se noyer ; un désespéré se lire une balle dans la tête ; un caissier infidèle s'enfuit avec les fonds confiés à sa probité... Pourquoi les nommer en toutes lettres ? En quoi leur nom rendra-t-il la nouvelle plus intéressante ? Et n'est-ce pas ajouter à la douleur d'une famille qui ne demande que le silence, que de la crier aux quatre vents des curiosités malsaines ?

« Je pourrais multiplier ces exemples, mais à quoi bon ; ceux-ci suffisent. Ce sont là, d'ailleurs, péchés véniels, et aussi longtemps que notre presse suisse n'en aura pas de plus graves à se reprocher, elle restera ce que doit être la presse d'une nation qui se respecte. »

Remarquez, aimables lecteurs, que dans ses sages propos, le Dr Châtelain ne vise que les journaux d'informations. Lui qui récrée ses concitoyens par de charmantes nouvelles, a sans aucun doute le cœur trop bien placé pour ne pas souhaiter que des feuilles comme le *Conteur vaudois*, dont le rôle est aussi de délasser, subsistent et voient s'accroître le nombre de leurs abonnés.

CHANSONS DE CHEZ NOUS

Un journal de Morges — nous ne saurions plus dire si c'est l'*Ami* ou le *Journal* — a publié jadis les vers que voici, dont la philosophie et le tour sont bien de chez nous.

Pierre-Abram

PIERRE-ABRAM, me dit mon grand-père,
Tu finiras par la misère,
Par la misère, Pierre-Abram !
Si toujours tu fais à ta guise
Tu vas en voir de toutes grises,
De toutes grises, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, répéta mon père,
Tu finiras sur la litière,
Sur la litière, Pierre-Abram !
Devant un homme de la sorte,
On fermera toutes les portes,
Toutes les portes, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, reprenait ma mère,
Voici bien longtemps que j'espère,
Oui, que j'espère, Pierre-Abram !
Mais toujours des sottises en tête ;
Il serait temps que tu l'arrêtes,
Que tu l'arrêtes, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, câlinaut ma tante,
Tu vas me trouver intrigante,
Bien intrigante, Pierre-Abram !
Mais il te faudrait prendre femme ;
N'as-tu point quelque douce flamme,
La douce flamme, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, me dit ma cousine,
J'ai toujours été ta voisine,
Une voisine, Pierre-Abram !
Il me semble que tu travailles
Sans souvent faire œuvre qui vaille,
Ouvre qui vaille, Pierre-Abram !

Pierre-Abram, complétait Aloïde,
Tu finiras par le suicide,
Par le suicide, Pierre-Abram !
Il te faut te mettre en ménage ;
Ne te gêne pas, prends courage !
Reprends courage ! Pierre-Abram !

Pierre-Abram, me dis-je à moi-même,
On récolte un jour ce qu'on sème,
Ce que l'on sème, Pierre-Abram !
Faut-il qu'aujourd'hui je m'enchaîne
A la gaie et folle Germaine,
Folle Germaine, Pierre-Abram !

Faut-il choisir la Joséphine,
Ou la Pernelle, ou la cousine,
Ou la cousine, Pierre-Abram !
Tout traîne dans ma maisonnette,
Je n'ai même plus de chaussettes ;
Plus de chaussettes, Pierre-Abram !

Je cours à la dégringolade,
Je me sens le cœur bien malade,
Oh ! bien malade, Pierre-Abram !
Pourquoi faut-il que je choisisse,
Qui me dit que je réussisse,
Oui ! réussisse, Pierre-Abram !

Joséphine est très sérieuse,
Mais Pernelle est plus travailleuse,
Plus travailleuse, Pierre-Abram !
La cousine vaut la Germaine...
Attendons à l'année prochaine,
L'année prochaine, Pierre-Abram !

24 mars 1910.

R. V.

LE MURIER À LAUSANNE

La génération actuelle ne se doute pas que vers 1862 à 1865, Lausanne semblait à la veille de devenir, à l'instar des villes d'Italie, une cité vouée à l'exploitation des cocons de vers à soie.

Un homme entreprenant, Mr Delacœy, alors commissaire des guerres cantonal, avait engagé plusieurs propriétaires à planter des muriers à vers à soie ; lui-même en fit une plantation dans sa propriété du Pré du Marché et installa toute une série de séchoirs pour y recevoir les chenilles. Si je ne fais erreur, les cocons étaient envoyés à Zurich et se vendaient bruts aux filatures de soie. Cette nouvelle industrie n'eut pas de suite, le principal initiateur étant décédé.

Un Japonais habitant Lausanne, avait fait venir du Japon de la « graine » de vers à soie et en avait distribué aux écoliers de sa classe, et j'étais du nombre. J'avais installé dans une galerie vitrée, une série de rayons sur lesquels se faisait l'élevage ; mais il fallait la nourriture qui consistait en feuilles de l'élan du Japon, dont

nous avons encore de nombreux spécimens à Lausanne; ces feuilles sont très longues et les tiges supportent une dizaine de feuilles pointues qui exhalent une mauvaise odeur. Pour trouver nos feuilles, car nous étions plusieurs à avoir de ces installations, nous allions à 6 h. du matin, avant la classe, dans la campagne des Epinettes, où il y avait deux magnifiques spécimens de ces élans et où nous faisons notre cueillette. Les cocons de ces vers à soie du Japon sont jaune-brun et produisent un magnifique papillon, beaucoup plus gros que celui des vers à soie ordinaires. Nous allions porter notre récolte de cocons chez M^r Deladœy, qui nous donnait une petite rémunération. Mais les « lèches » nous prenant presque tout notre temps, nous avons abandonné l'élevage les uns après les autres.

Tous les petits mûriers plantés en 1862 ont disparu; mais bien des Lausannois se souviennent des beaux mûriers à petits fruits blancs, bordant la route d'Ouchy et qui ont été enlevés lors du rélargissement des trottoirs. Combien de fois sommes-nous montés jadis sur ces arbres pour nous régaler de leurs fruits, jusqu'à ce qu'un de nous criât: « Fichons le camp, voilà le père Birde! » (Birde était le vieux garde-champêtre, célèbre par ses cors aux pieds.)

Il existe encore à Lausanne un très beau mûrier blanc, à l'entrée de la promenade de Derrière Bourg qui, le 1^{er} décembre, était encore tout en feuilles, alors que les tilleuls en sont complètement privés; il est vrai qu'ils se couvrent de feuilles trois semaines plus tard que celui-ci. C. P.

Chez le pasteur. — Un paysan arrive à la cure, faire inscrire son enfant pour le baptême du lendemain. Après diverses formalités, le pasteur demande :

— Quel prénom voulez-vous donner à ce enfant ?

— Eh ! bien, Monsieur le pasteur, nous avons cherché dans la Bible et avons trouvé qu'en l'appelant Belzébuth, c'est un nom qui sonnerait bien.

— Mais mon ami, vous me paraissez ignorer que Belzébuth, c'est le nom du diable.

— Oh, diable ! alors, je n'en veux rien. Inscrivez-le « Louis »

AUTRES TEMPS

Un lecteur du *Conteur* a eu l'amabilité de nous confier quelques instants, l'autre jour, le « Premier Minutaire de M. Jean Mercanton, notaire à Cully, » à la fin du XVII^{ème} siècle.

Et voici comment débute ce « Minutaire ». Les temps ont bien changé.

Nous reproduisons textuellement.

Au nom de Dieu mon œuvre soit commencée. Par Jésus-Christ soit toujours avancée, Le St-Esprit conduise heureusement ma Main, ma plume et mon entendement.

Amen !

Prière du Notaire I.

Seigneur mon Dieu, la malice et déloyauté des hommes qui est grande en toutes sortes de manières, leur a donné des personnes Expresses destinées à recevoir et enregistrer les volontés de ceux qui contractent. Je te supplie très humblement, ô mon Dieu, me faire la grâce qu'en cette mienne vocation, je chemine en toute Justice et rondeur de bonne conscience. Afin que si je scay que quelques-unes des parties contractantes ait volonté de tromper l'autre. Je ne serve point d'Instrument pour Exécuter son mauvais dessein; afin aussi que si on requiert de moy chose contre les Loix de ma charge, ma plume ne serve à telle injustice n'y a profaner le jour de ton repos, Auquel je dois cesser de la passation de plusieurs contrats des choses périssables de cette vie, pour m'employer en sceluy totalement à ton Saint service

et laisser œuvrer ton St-Esprit, en mon cœur, qui le guide toujours en ton amour, et en ta crainte; Garde moy donc Seigneur, d'avarice et de toute meschante action, de peur que complaisant à la Passion d'Autruy, Je ne vienne à commettre des faussetés en minutaires et Registres, et par ainsi estre cause de la Ruine de mon prochain. Et finalement aussi de la mienne par un juste Jugement que tu exercerois contre moy, et en cette vie et en l'autre, si je m'adonnais à telle Iniquité par pensée, — Par quoy ô mon Dieu repurge mon cœur de toute perversité, dispose mes oreilles pour ouyr ce qui est d'Equité et Vérité, Et guide ma main et ma plume pour l'enregistrer en toute fidélité.

Ainsi soit-il !

Diagnostic. — A l'examen de médecine.

Le professeur: « Voyons, à quel signe reconnaissez-vous que vous êtes en présence d'un cas très grave ? »

— Lorsque le malade en meurt.

Désolation. — Une maman à son enfant, tout en pleurs.

— Mais pourquoi pleures-tu, mon chéri ?

— Oh ! c'est pour rire, maman !

POUR LES DAMES

Le Grand Conseil vaudois a été saisi, la semaine dernière, d'une motion tendant à l'octroi à la femme d'un droit d'élection et d'éligibilité égal à celui de l'homme. Le développement de cette motion, par son auteur, fut écouté avec une grande attention par nos législateurs et la conclusion en a même été saluée par des bravos. C'est dire que si la question du suffrage féminin intégral n'a pas encore gagné chez nous tous les esprits, du moins elle n'y rencontre pas une hostilité systématique, qui serait ridicule, ni une indifférence, qui serait répréhensible. Il s'agit d'une opinion que beaucoup peut-être ne partagent pas, pour des raisons qui, bonnes ou mauvaises, sont sincères, partant respectables, mais dont ils acceptent sagement la discussion. Il y a là, déjà, un progrès qu'il faut saluer avec plaisir, sans préjuger en rien la question de fond. Quand interviendra la discussion de cette motion, espérons qu'on saura garder, d'un côté comme de l'autre, la tolérance et la courtoisie nécessaires et qu'on ne se paiera pas trop de grands mots au préjudice de plus solides arguments.

La question des droits de la femme ne date pas d'hier. Elle a fait déjà l'objet de bien des discussions, de bien des polémiques. Il semble qu'on puisse affirmer qu'il n'est pas aujourd'hui, un homme qui ait encore la sottise de prétendre que la femme soit inférieure au genre masculin. Les divergences reposent sur la conception de l'égalité entre la femme et l'homme. Cette égalité doit-elle être basée sur des droits « semblables » ? En d'autres termes, la mission de la femme, ici-bas, est-elle semblable à celle de l'homme ? Or les avis diffèrent sur ce point. Et cela est bien naturel.

Nous sommes donc à la veille d'un grand débat, dont on attend, dans une partie du sexe charmant — pas dans son ensemble — avec impatience et anxiété la conclusion.

Avant que commence ce débat et sans en préjuger en quoi que ce soit le résultat final, reproduisons, à titre de simple curiosité — de simple curiosité, vous entendez bien — ce passage d'un discours prononcé vers 1850 par le célèbre prédicateur français Adolphe Monod. Ce discours avait pour titre: « La mission de la femme ». Après y avoir exposé ses vues, basées sur les Ecritures et sur l'expérience, en ce qui touche la mission de la femme, l'illustre prédicateur termine par les considérations ci-dessous. Ajoutons que ce discours fut suivi d'un second, intitulé: « La vie de la femme ».

La gloire de la femme.

Je devrais m'arrêter ici aujourd'hui; mais je ne puis me décider à descendre de cette chaire sans demander aux hommes qui m'entendent ce qu'ils pensent de la mission de la femme, telle que je viens de l'exposer. Plusieurs peut-être ont eu peine à retenir un sourire d'incrédulité, en m'entendant assigner à la femme une sphère d'action si humble et si élevée à la fois, puisqu'elle l'appelle à appliquer, comme l'a dit quelqu'un, « de si grands principes à de si petits devoirs. » Ce sourire peut s'expliquer par deux raisons contraires: les uns jugent la femme au-dessous de la tâche où je l'invite, les autres la jugent au-dessus.

Il y a telle époque ou telle nation devant laquelle je croirais devoir combattre la première de ces impressions, et défendre contre l'homme la dignité de la femme. Ce soin serait nécessaire, non seulement avec des païens, anciens ou modernes, mais avec tel esprit élevé, avec tel moraliste éminent nourri dans le sein du christianisme. Pour n'en citer qu'un exemple, Kant, que nul philosophe contemporain n'a surpassé pour la profondeur et l'énergie du sens moral, réserve quelque part à l'homme la *vertu noble* et ne laisse à la femme que la *vertu belle*, par où il entend une vertu agréable, spontanée, ignorant l'effort et la peine. « Ne parlez pas à la femme, dit-il, de devoir, d'obligation. N'attendez pas d'elle des sacrifices, ni de généreuses victoires sur elle-même. Vous proposez-vous, par exemple, de faire l'abandon d'une partie de votre fortune pour sauver un ami ? gardez-vous d'en instruire votre femme. Pourquoi enchaîner son gai babillard et charger son sein d'un secret trop pesant pour elle ? » — Qu'en dis-tu femme chrétienne ? — On se prend à se demander si les ménagements de Kant avec la femme sont beaucoup moins humiliants pour elle que l'abjection où la tient le paganisme; et pour combattre un langage si dur et si superbe, il nous suffit de rappeler à l'homme, à défaut de ce qu'il doit à la femme, ce qu'il doit à lui-même dont elle a été prise, et à Dieu qui l'en a tiré.

Toutefois, en plein christianisme, en France et dans les idées du jour, l'excès à craindre est plutôt en sens opposé. On réclamera en faveur de la femme contre ma doctrine, non plus, comme on l'eût fait il y a soixante ans, au nom d'une galanterie usée, mais au nom des systèmes et des préoccupations du jour. On se plaindra que je l'abaisse et que je la sacrifie, en lui marquant une place si humble au lieu de la mettre de niveau avec l'homme, et une carrière de si grand renoncement au lieu de l'exorter à vivre enfin pour elle-même. Non, non: je sers au contraire sa véritable gloire et ses véritables intérêts, parce que je l'oblige de se conformer à la loi de sa création, première condition de tout ordre et de tout repos pour la créature. Je n'abaisse et ne sacrifie pas plus la femme, en l'invitant à vivre pour la charité, dans l'humilité auprès de l'homme, dont elle est la gloire, que je n'abaisse ni ne sacrifie l'homme, qui est la gloire de Dieu, en l'invitant à « glorifier Dieu dans son corps et dans son esprit qui appartient à Dieu; » ou que je n'abaisserais ni ne sacrifierais la planète, en l'invitant à demeurer dans le modeste chemin de son orbite, seul garant de sa sûreté et de ses harmonies. Il y a quelqu'un ici qui abaisse et sacrifie la femme, oui: mais c'est ce monde, tantôt frivole, tantôt téméraire, qui prend perfidement sa défense contre moi. Vous l'abaissez et la sacrifiez chaque fois que vous l'entraînez, pour la satisfaction de votre égoïsme ou pour l'honneur de vos théories, en dehors de la situation que Dieu lui a faite, et où nous voulons la maintenir. Vous l'avez abaissée et sacrifiée naguère, quand vous l'avez mise sur le piédestal et l'homme à ses pieds, dans vos romans, dans vos salons, dans vos spectacles, parce qu'à la mission d'aider et de glorifier l'homme, vous avez substitué celle de l'amollir et de l'efféminer. Vous l'abaissez et la sacrifiez encore aujourd'hui, quand vous lui cherchez une autre émancipation que celle qu'elle a regu de l'Evangile, et que vous revendiquez imprudemment en sa faveur tous les droits de l'homme, parce qu'à une mission qu'elle peut et qu'elle doit remplir, vous en substituez une où il ne lui est ni possible de réussir ni permis de prétendre. Mais quelle idée vous faites-vous donc de la femme, si vous la croyez d'humeur à échanger l'humble gloire d'accomplir la mission

¹ KANT, über das Gefühl des Schönen und Erhabenen, page 56.